

# ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

## REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

---

Les membres du conseil communal se réuniront le **21 novembre 2022** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

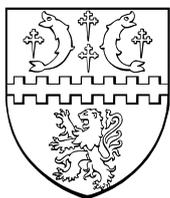
### ORDRE DU JOUR

#### Séance à huis clos (16.00 heures)

1. Personnel
  - 1.1. Nomination d'un fonctionnaire (m/f) du groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières (artisan – instructeur de natation), pour les besoins du service des piscines communales – décision.
  - 1.2. Prolongation de la durée du service provisoire d'une fonctionnaire communale – décision.
  - 1.3. Démission volontaire d'une fonctionnaire communale – décision.
  - 1.4. Application d'une mesure disciplinaire – décision.

#### Séance publique (16.15 heures)

2. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
  3. Administration générale
    - 3.1. Titres de recettes – décision.
    - 3.2. Installation d'une détection d'intrusion à l'Hôtel de Ville à Pétange : vote du décompte – décision.
    - 3.3. Installation d'une détection d'intrusion au Centre sportif à Pétange : vote du décompte – décision.
    - 3.4. Travaux d'assainissement de la canalisation sur le territoire de la commune : vote du décompte – décision.
    - 3.5. Mobilité douce 3 Frontières – Projet Interreg Grande Région (Phase 2) : vote du décompte – décision.
    - 3.6. Etablissement d'un plan d'aménagement particulier pour les projets d'extension de l'école « An Eigent » et de construction d'une nouvelle maison relais à Pétange : vote du décompte – décision.
    - 3.7. Etablissement d'un plan d'aménagement particulier pour le projet de l'extension du lotissement Neiwiss à Rodange : vote du décompte – décision.
  4. Enseignement musical : Organisation définitive de l'enseignement musical pour l'année 2022/2023 - décision.
  5. Personnel : Création et suppression de divers postes – décision.
  6. Affaires sociales
    - 6.1. Subvention au profit des victimes des inondations au Pakistan – décision.
    - 6.2. Aide financière pour la promotion de produits locaux en vue d'améliorer le revenu des femmes dans la Région des Savanes au Togo – décision.
    - 6.3. Aide financière pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans le cadre du Programme de Développement intégré à Bobo Dioulasso au Burkina Faso – décision.
    - 6.4. Aide financière pour le projet « Ecole 22 » dans le domaine de l'éducation, de la formation, de l'environnement et du développement d'infrastructures scolaires dans les villages de la province d'Oubritenga au Burkina Faso – décision.
    - 6.5. Convention avec les associations « ProActif ASBL » et « Association des Musée et Tourisme Ferroviaires (AMTF Train 1900) ASBL » relative à la réinsertion de chômeurs sur le marché du travail – décision.
    - 6.6. Remplacement partiel du conseil d'administration de l'Office social de Pétange – décision.
    - 6.7. Approbation du budget rectifié de 2022 et du budget de l'exercice de 2023 de l'Office social – décision.
-



7. Propriétés
  - 7.1. Compromis concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit « Rue des Alliés », de la part de la société Kalista Immo SA – décision.
  - 7.2. Compromis concernant l'échange de terrains sis à Lamadelaine, lieux-dits « Rue de la Providence » et « Grand-Rue », avec la société DG Immo SA - décision.
  - 7.3. Acte concernant la vente d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit « Rue Marie-Adélaïde » à l'établissement public « Fonds du Logement » - décision.
  - 7.4. Acte concernant l'échange de terrains sis Pétange, lieu-dit « Auf Herbstberg », avec M. Marc Kneip et Mme Marina Hornick – décision.
  - 7.5. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Rodange, lieu-dit « Chemin de Brouck », de la part de M. Marcel Nilles – décision.
  - 7.6. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Rodange, lieu-dit « Rue Joseph Philippart », de la part de Mme Marianne Roos – décision.
8. Ordre public : Prorogation de l'heure de fermeture des débits de boissons publics à l'occasion de certaines fêtes ou festivités en 2023 – décision.
9. Urbanisation
  - 9.1. Approbation de la convention et du projet d'exécution portant sur le plan d'aménagement particulier (PAP) concernant des fonds sis à Rodange, lieu-dit « A la Croix Cassée » – décision.
  - 9.2. Projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier concernant des fonds situés à Rodange, au lieu-dit « A Stacken / Neiwiss II » - décision.
  - 9.3. Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Pétange, au lieu-dit « Rue Oberst Daessent » - décision.
  - 9.4. Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Pétange, au lieu-dit « Rue Prinzenberg » - décision.
  - 9.5. Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Pétange, au lieu-dit « Rue Adolphe » - décision.
  - 9.6. Demande de lotissement / morcellement de la part de M. Guy Arend concernant le morcellement d'un terrain sis à Pétange, rue d'Athus n° 70 – décision.
10. Transports et communications
  - 10.1. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Pétange, route de Longwy – décision.
  - 10.2. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Rodange, avenue Dr Gaasch – décision.

Ainsi arrêté à Pétange, le 15 novembre 2022  
Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Le secrétaire,

Le président,